



GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 17 octobre 2019
N°837

GERALD DARMANIN LANCE L'APPEL A CANDIDATURES POUR ACCUEILLIR DES ADMINISTRATIONS DANS LES TERRITOIRES

Gérald DARMANIN, ministre de l'Action et des Comptes publics, publie aujourd'hui un [appel à candidatures](#) destiné aux communes souhaitant accueillir des services des finances publiques actuellement localisés dans les métropoles.

En parallèle de la nouvelle structuration du réseau des finances publiques, Gérald DARMANIN, ministre de l'Action et des Comptes publics, a décidé d'engager une démarche inédite de localisation d'administrations actuellement situés en Île-de-France et dans les grandes métropoles régionales vers les territoires ruraux et périurbains.

Cette initiative s'inscrit dans l'objectif fixé par le Président de la République, notamment dans son discours du 24 avril 2019 relatif à « l'acte II » du quinquennat, de rapprocher les administrations de nos concitoyens. Elle doit constituer une des réponses à la crise de confiance envers l'État de populations éloignées des grandes agglomérations, qui tient notamment à la dévitalisation des territoires et à la disparition de certains services publics.

Pour préparer ces localisations dans les territoires, un [appel à candidatures est lancé aujourd'hui auprès des collectivités souhaitant accueillir des services de la Direction Générale des Finances Publiques \(DGFIP\)](#). Les collectivités ont jusqu'au 29 novembre pour faire acte de candidature. A l'issue d'un examen par un comité de sélections, de premières candidatures seront retenues début 2020.

Jusqu'à 3000 emplois du ministère de l'Action et des Comptes publics seront concernés par ces nouvelles localisations. Celles-ci feront l'objet d'un accompagnement RH exemplaire afin de tenir compte des attentes des agents volontaires concernés.

A cette occasion, Gérald DARMANIN a déclaré : « *Pendant longtemps, l'Etat a trop eu tendance à concentrer tous les services administratifs dans les grandes métropoles. Nous voulons revenir sur cette politique pour renforcer notre présence dans les territoires. Cette démarche s'inscrit dans l'objectif fixé par le Président de la République et le Premier ministre de rapprocher les administrations de nos concitoyens. Cette réforme est positive pour tout le monde : pour les communes qui accueilleront une nouvelle activité, pour l'administration avec des locaux moins chers que dans les grandes métropoles, et pour les agents, sur la base du volontariat, qui peinent à se loger dans les grandes métropoles et font parfois 2h de transport par jour pour se rendre sur leur lieu de travail.* »

Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN : 01 53 18 45 06 - presse.marp@cabinets.finances.gouv.fr